

L'APPEL

Mars-Avril
95
Prix 200 F
N° 002

Bimestriel Islamique de Formation et d'Informations Générales

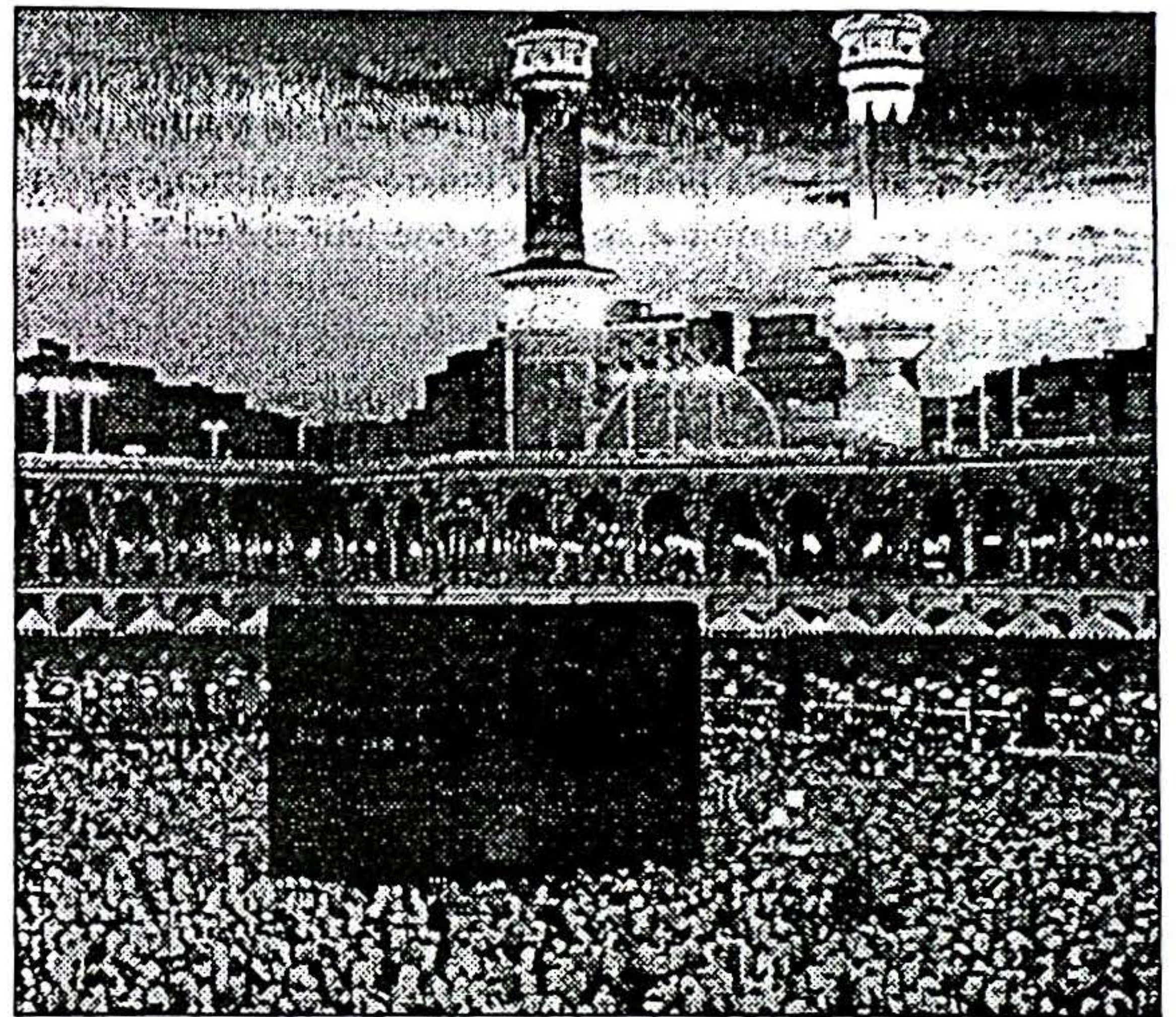
"Que tous ceux qui m'écoutent transmettent le message à d'autres et ceux-là à d'autres encore ; et que les derniers puissent le comprendre mieux que ceux qui m'écoutent directement" (Hadith)

■ Quand P.3
la télévision
nous abrutit
■ Quelle
économie pour
l'islam ? P.10

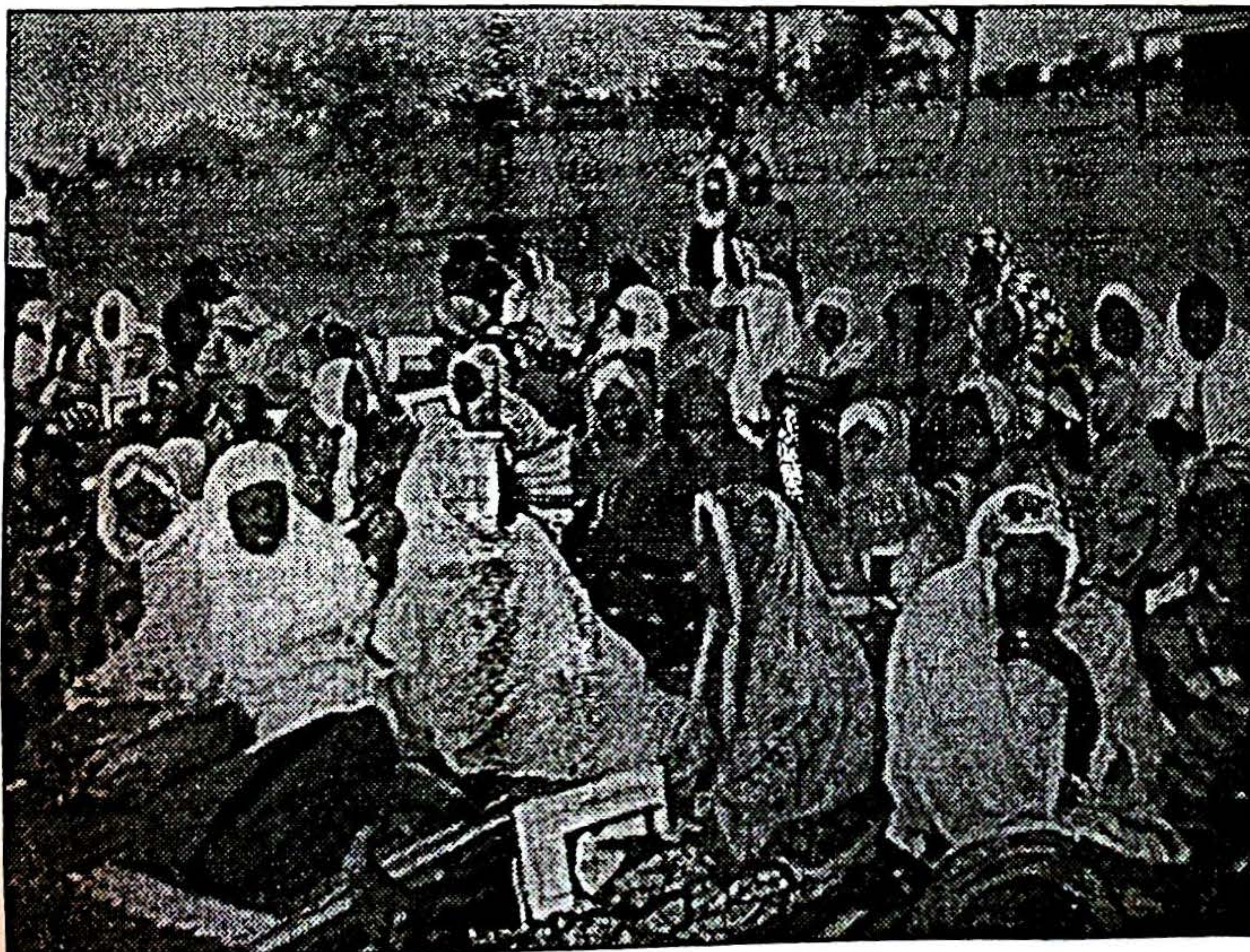
Pèlerinage

P. 8

Rites et mérites



DOSSIER



- Quel statut
pour la femme
en islam ? P. 5

- Les grandes
figures fémi-
nines de l'islam P. 7

EDITO

LA Femme...toujours la femme

“**Q**uelle est la personne qui mérite le mieux ma considération ?” Demanda une personne.

- Ta mère ; - Ensuite ; - Ta mère ; - Ensuite ; - Ta mère ; - Ensuite ; - Ton père.

Non, ce n'est pas du délire. Ces réponses ont été dites par le prophète de l'islam (saw) à l'intention des hommes.

Cette déclaration du prophète (saw) n'avait pas, n'a pas et n'aura pas d'équivalent dans l'histoire de l'humanité.

Depuis le VII^e siècle, l'islam recommandait déjà à l'homme d'avoir trois fois plus de considération pour la femme que pour l'homme, et annonçait ainsi que “le paradis de l'enfant se trouvait aux pieds de sa mère”. Qu'est ce qu'il y a de plus important que le paradis dans la vie d'un croyant ?

Aujourd'hui, combien de femmes peuvent se vanter d'avoir le paradis de leur enfant sous leurs pieds ? Par contre des millions de femmes peuvent se vanter d'avoir abandonné, si non guidé leur enfant à la mécréance, hors du chemin ; ceci en fuyant leur responsabilité de mère et en “bourrant” le cerveau de leur enfant des attitudes et comportements pervers.

La mère-modèle est celle pour qui l'islam a déterminé des règles de conduite et qui les suit.

Si l'islam prescrit à la femme ces règles, ce n'est ni pour l'avilir, ni pour la maintenir dans “l'obscurantisme du VII^e siècle” - comme le disait une animatrice de l'une des radios de la place un 8 mars -, mais c'est pour la protéger. Elle doit être anoblie.

Pourquoi ne protégerons-nous pas la mère, la soeur, l'épouse et la fille de l'homme ? Bref, “l'âme auprès de laquelle l'Etre goûte la paix et découvre le sens de la vie” comme le disait Kouhmane Sultana dans l'Islam, la femme et l'intégrisme, journal d'une jeune femme européenne, (1988)

S'il est de notoriété publique qu' “éduquer une fille, c'est éduquer une nation”, il est aussi bon de savoir que pervertir une fille en l'abandonnant aux désirs et passions d'une société en passe de devenir démente, c'est pervertir une nation et l'abandonner par-là même à la corruption au sens large du terme.

L'homme n'est pas supérieur à la femme. Dieu ne l'a pas dit. Il a établi pour chaque entité sa part de responsabilité et la conduite à tenir en vue du bonheur commun. C'est dans ce sens que l'homme a été fait chef de famille, avec ses droits et ses devoirs. Rien de plus.

Dieu nous donne la preuve de l'inexistence d'inégalité dans le Coran en ces termes : “*Les musulmans et les musulmanes, les croyants et les croyantes, ceux et celles qui obéissent totalement (à Dieu et à son prophète), ceux et celles qui sont toujours véridiques et sincères, ceux et celles qui font toujours preuve de patience, ceux et celles qui sont profondément recueilli(e)s (devant Dieu), ceux et celles qui font l'aumône, ceux et celles qui voilent et préservent leurs parties intimes, ceux et celles qui ne cessent d'évoquer Dieu (en pensée et en parole), ceux-là Dieu leur a préparé une absolution et une récompense énorme*”. Coran 33/35.

L'islam pour reprendre les propos d'un écrivain contemporain “demande à la femme de rester un Etre raisonnable, et se garde bien d'exiger qu'elle devienne ange ou de permettre qu'elle se change en diable”.

L'Appel

ABONNEMENT

ABONNEMENTS ANNUELS

Simple
Burkina Faso : 1 500 F
Afrique de l'Ouest : 2 000 F
Autres pays : 3 000 F
Soutien : 3 000 FCFA ou plus

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom et Prénoms :

Adresse complète :

Ville :

Pays :

Type d'abonnement :

simple

soutien

Mode de paiement :

Espèce

Mandat

Montant :

1500

2000

3000 autres

A retourner à : L'Appel 01 BP 5716

Ouagadougou 01 Tél. : (226) 30-00-63

BURKINA FASO

LE COIN DU BONHEUR

Le Dimanche 22 janvier 1995 au Boulougou, le frère Kéré Moro Professeur à l'Institut Al-Ilm de Ouagadougou et la Sœur Bandaogo Abibou, élève sage-femme à l'ENSP Ouaga ont décidé de rompre avec le Célibat.

La rédaction de l'Appel souhaite heureux ménage au couple et demande à Dieu de leur donner une progéniture vertueuse

L'APPEL

Bimestriel islamique de formation et d'information générales.

Récépissé

N° : 2010/MLJ/CA-TGI/OUA/P.F.

Directeur de publication

Abibou Thiombiano

Administration - Rédaction - Abonnement

01 BP 5716 Ouagadougou 01

Tél. : 30-00-63

Saisie : L'Appel

Photocomposition-Impression :

AICD

01 BP 5536 Ouagadougou 01

Tél. : 30-74-53

QUAND LA TELEVISION NOUS ABRUTIT.

Le XXI e siècle sera-t-il réellement celui de la communication ? La réponse à cette question ne semble plus être vraiment une préoccupation majeure et pour cause ? Le XXI e siècle lui même nous le dira dans cinq ans.

Ce qu'il faudra chercher par contre à savoir, c'est la nature ou le contenu de cette communication. Deux grandes interrogations surgissent alors : Quel sera le genre de communication le plus prisé au XXI e siècle ? De quoi sera fait son contenu ? Si pour la première question nombreux parmi nous dirons que c'est la communication par le son et l'image, pour la seconde ce serait peut être exagéré que de trancher définitivement. Mais au regard de ce que nous sert déjà la télévision en ce XX siècle finissant, on est en droit de nourrir des craintes pour les lendemains.

Février 1993 à Liverpool en Angleterre : deux garçons âgés de 10 et 11 ans enlèvent et tuent un autre de 2 ans.

Octobre de la même année, trois enfants de 9 et 10 ans sont accusés d'avoir lynché à mort un homme sans domicile fixe. Cela se passait en France. Décembre 1993, trois petits Allemands prennent en otage leur camarade de classe.

Les enquêtes menées sur ces faits par les psychologues relèveront par la suite des choses jusque-là insoupçonnées. Les parents de tous ces adolescents étaient de grands amateurs de films violents.

Conclusion : Ces enfants ont tous commis leurs crimes à cause des images violentes qu'ils ont vues à la télévision. (Revue Science et Vie n° 917 Février 1994)

Plusieurs études réalisées en effet dans les pays à forte tradition d'audiovisuelle, ont démontré qu'il y avait une relation étroite entre le nombre de possesseurs de téléviseurs et le taux d'homicide commis dans ces pays. Ces mêmes études fixent par ailleurs de huit à douze ans environ, le délai entre l'introduction de la télévision dans un pays et l'augmentation de la violence.

Ces révélations bien qu'émouvantes et troublantes pour de nombreuses familles en ce XX e siècle dominé par la télévision, traduisent cependant la réalité. Nos enfants ne sont pas à l'abri du désastre causé par le son et l'image aux enfants de ces pays dits développés. Combien de temps consacrons-nous chaque jour devant la télévision ? Combien d'heures

nos enfants passent-ils par semaine devant nos petits écrans à suivre des émissions qui brillent par le caractère élevé de leur degré de perversité ?

La télévision : Un couteau à double tranchant.

Nul ne peut nier le rôle socio-éducatif que les moyens de communication modernes, et en particulier la télévision peuvent jouer dans une société.

Dans nos pays du Sud où le taux d'alphabétisation reste encore très faible d'une manière générale, la télévision peut contribuer efficacement à la sensibilisation des masses ainsi qu'à la formation des consciences individuelles et col-

lectives, chose nécessaire au développement. L'image et le son peuvent aussi participer de façon positive à la promotion de notre patrimoine et à la diffusion de notre culture.

Le revers de la médaille.

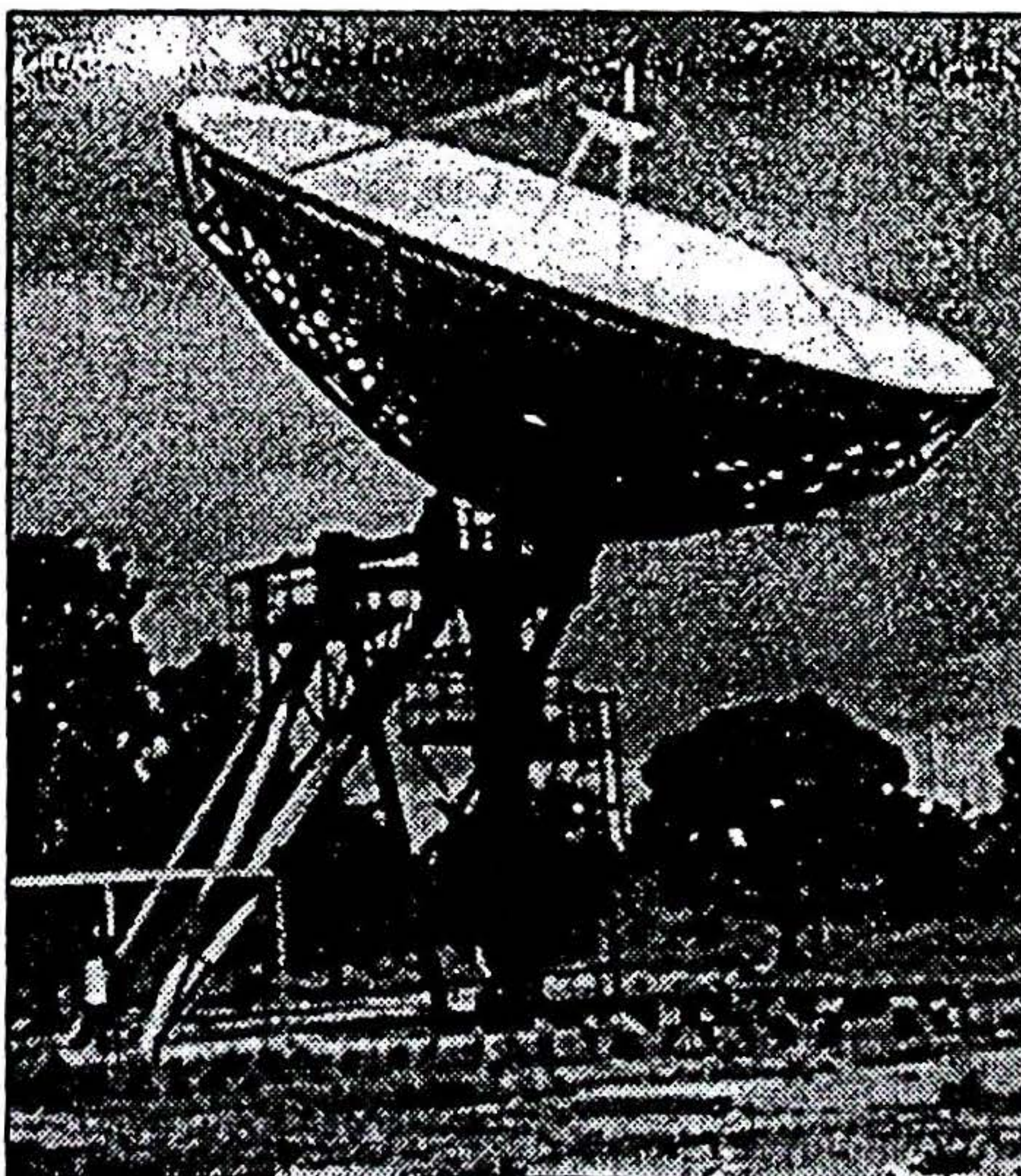
Mais le développement de la télévision dans une région ne comporte pas que des avantages pour ses habitants, exploitée d'une autre manière, et surtout sans conscience morale, elle peut constituer un danger potentiel pour la société. Et le programme servi dans son ensemble par nos télévisions actuelles n'est pas loin de répondre à cette réalité. C'est un programme généralement concocté au seul gré de ceux pour qui le devenir de l'humanité ne se mesure qu'en terme de richesses matérielles.

La morale pour ses derniers n'a aucune importance.

Pourtant, qu'il faut environ 12 ans entre l'introduction de la T.V. dans un pays et l'apparition de toutes les conséquences liées à son utilisation, on n'est pas du tout surpris devant la déchéance morale dans laquelle s'enfoncent davantage nos sociétés. Et avec " *la salade* " que l'on nous présente chaque jour sur nos antennes de télévisions, on évolue inévitablement vers la situation des pays du nord. Cela est d'autant plus évident que nos programmes ne sont rien d'autre que la copie conforme de ceux de la France, des Etats Unis, de l'Allemagne, etc.

Toutes les études réalisées sur la télévision ont montré le danger qu'il y avait à servir les programmes pervers comme ceux qui inondent actuellement la plupart des petits écrans dans le monde.

Les recherches sur l'influence de la télévision sur les comportements sociaux soutiennent la thèse selon laquelle le nombre de crimes commis dans la plupart des pays développés (suicides,



assassinats, homicides, enlèvements, hold up...) est fortement tributaire des nombres de postes téléviseurs existant dans les foyers. Les programmes des chaînes de TV dans leur majorité sont conçus pour générer de l'argent ; sans tenir compte d'aucune donnée morale. On essaye d'exploiter au maximum les instincts de l'homme qui, généralement l'incite au mal et à la recherche effrénée du plaisir. " *L'âme humaine incline vraiment au mal* ". Coran 12/53. Combien de fois le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel en France n'a-t-il pas demandé à de grandes chaînes comme TF1 de suspendre la diffusion de certains programmes jugés trop libertins ?

Les Français sont agressés à domicile toutes les 5 minutes.

Dans une enquête réalisée en Octobre 1988 sur les programmes des chaînes de télévision de France, le journal **LE POINT** du 24 Octobre 1988, a révélé ce qui suit : Pendant une semaine d'Octobre les téléspectateurs français ont pu assister à 670 meurtres, 15 viols, 848 bagarres, 419 fusillades ou explosions, 14 enlèvements, 11 hold up, 32 prises d'otages, 8 suicides, 27 scènes de tortures, 9 défenestrations, et 13 tentatives d'étranglement ; Ce qui représente 2066 scènes de violence par an, 7 000 en 10 ans, soit une agression toutes les 5 minutes. Quand on sait que notre télévision copie presque totalement les programmes français, il y a de quoi s'inquiéter.

Une enquête similaire menée aux Etats Unis a révélé qu'un jeune américain assiste en moyenne à 18 000 meurtres avant de terminer son cycle secondaire. La télévision aux USA est d'ailleurs la plus violente au monde. Quand on sait aussi que les films américains ont conquis toutes les TV du monde, on se rend compte aujourd'hui qu'ouvrir son poste téléviseur, c'est ouvrir une fenêtre sur le monde où la vie humaine est aussi banale que celle d'une mouche.

Les enfants sont les premières victimes des programmes pervers.

Les conséquences de ces émissions de télévision dominées par la violence et la perversion à outrance sur la société se passent de tout commentaire : leur plus grand danger est l'influence exercée sur les enfants dont 90 % passent dans

l'année le même nombre d'heures à l'école que devant le téléviseur familial (chiffre de France).

L'augmentation de la délinquance juvénile dans ces pays où la télévision éduque en lieu et place des parents, n'est plus surprenante.

La violence à la télévision (indique la revue *Science et Vie* n° 977 Février 1994) est responsable d'environ 50 % des homicides aux Etats Unis. Des études réalisées par l'Académie Américaine de la Santé Mentale et l'Association des Psychologues Américains ont montré que la violence à l'écran est responsable de l'agressivité chez les enfants américains et les chiffres en la matière sont plus qu'inquiétants : l'arrestation des mineurs coupables de crime a augmenté de 60 % entre 1981 et 1990 (*New York Time* des 4 et 5 Décembre 1993)

En France les délits commis par des mineurs de moins de 13 ans sont passés de 36 000 en 1980 à 48 000 en 1987.

Dans le même sens il a été établi que la plupart des suicides d'adolescents sont dus à l'influence des images diffusées par la télévision. 12 500 suicides recensés entre 1973 et 1979 aux USA ont été provoqués par des scènes similaires montrées par la télévision.

L'impact des images télévisuelles sur le comportement des enfants est donc plus qu'évident. La télévision favorise la violence si ses programmes sont violents.

Et ce n'est pas tout. Quand on considère la dégradation des moeurs et la perversion à outrance qui se développent en occident, au point de compromettre sérieusement l'éducation des générations futures, on comprend aisément l'ampleur du danger que représente l'audiovisuelle dans sa forme actuelle pour le devenir de la société. La prostitution, la drogue, la pornographie, l'homosexualité et les autres vices de notre monde sont des dérivées des images indécentes de la télévision.

Et notre télévision ?

Si dans nos pays africain et particulièrement au Burkina Faso, le seuil la criminalité juvénile due à la télévision n'a pas encore atteint des proportions inquiétantes, l'influence de la télévision sur les valeurs morales ne peut être contestée. Il suffit pour s'en convaincre d'observer le comportement des jeunes. Des coiffures à la " Mc X ou Y ", des habillement à la Madona, à la Dona Béija... ne sont que

quelques manifestations négatives de notre courte expérience en matière de télévision. Il ne reste plus qu'à voir nos enfants devenir des criminels sous l'influence des mauvais programmes.

Un programme entièrement importé.

Plus de 90 % des programmes de notre Télévision Nationale sont importés de l'occident où ces mêmes programmes ont conduit 67 % des jeunes à la criminalité. La seule excuse que l'on trouve à cette colonisation culturelle, c'est que l'Afrique ne produit pas assez de programmes audiovisuels. Pourtant le FESPACO dont l'objectif est entre autre de promouvoir la communication du son et de l'image existe depuis 24 ans.

En réalité, le problème de nos télévisions ne réside pas dans le manque de programme produit par nous même. Le véritable problème reste lié à la mentalité même de l'Africain qui n'a jamais eu confiance en lui-même et en ce qu'il produit. Qui a toujours pensé que son développement ne peut se faire que dans l'imitation de l'occident.

Combien sont-ils les clips de musique africaine qui passent sur nos antennes de télévision et dans lesquels ils n'y a pas d'incitation à la fornication ?

Face à une telle légèreté d'esprit, on ne peut que s'inquiéter pour peu que l'on se soucie de donner un minimum d'éducation morale à nos enfants.

Quelle place pour les musulmans dans ce paysage médiatique du XX e siècle ?

" *Dieu ne change pas l'état d'un peuple tant que celui-ci ne change pas ce qui est en lui même* ". Coran 13/11.

Si les musulmans veulent répondre à l'obligation divine d'assurer à leur progéniture la meilleure éducation, il leur faudra impérativement être au rendez-vous de la communication au XXI e siècle. Il appartient à notre communauté de s'impliquer davantage dans les débats relatifs aux moyens de communication. A défaut de créer leur propres organes, il leur faudra nécessairement infléchir sur les programmes proposés par notre télévision pour leur donner un visage plus humain. Notre TV est sous sa forme actuelle est une TV laïque et non une TV d'un pays laïc. C'est tout dire.

Hassan Aziz.

LA FEMME EN ISLAM

Beaucoup d'encre et de salive ont coulé sur la problématique du statut de la femme en Islam. Certaines analyses, à défaut d'être superficielles, demeurent partisans. Elles sont surtout le fait de personnes étrangères à l'islam ou ignorantes de ses textes fondamentaux. Au delà des préjugés et tabous hérités sur la femme musulmane, quelle place réelle l'islam accorde à la Femme ?

L'islam, loin d'être seulement une religion, est à la fois une culture, un mode de vie, mieux une civilisation. Il embrasse donc tous les aspects de la vie humaine.

Avant l'islam, la femme n'était même pas considérée comme un être humain; on discutait même de la question de savoir si elle avait une âme. En revanche, l'islam accorde une place suprême à la femme.

A propos d'une épouse : Le Coran dit : " Comportez vous convenablement envers elles " (IV/19) et le prophète Mouhammad(swa) affirmait :

" Le meilleur d'entre vous est celui qui a le plus noble comportement envers sa femme ".

" Après la crainte de Dieu, l'homme n'a meilleur don qu'une femme vertueuse "

S'agissant de la mère, l'islam fait de l'obéissance aux géniteurs, le deuxième acte d'adoration après l'obéissance à Dieu.

Le Coran dit : " Nous avons recommandé à l'homme d'être bon avec ses deux géniteurs. Sa mère l'a porté avec douleur et l'a mis au monde avec douleur. Sa gestation et son allaitement durent trente mois " . (46/15 ; 17/31)

Le prophète dira encore : " Le paradis se trouve aux pieds de vos mères ".

La femme en tant que fille, mérite beaucoup d'égards. Le prophète Mouhammad(saw) a dit : " Quiconque éduquera trois filles jusqu'à leur pleine majorité, sera avec moi coude à coude au paradis ".

L'éducation de la jeune fille musulmane la prépare à assumer son rôle d'épouse et de mère.

La femme est un baromètre et un tableau de bord de la société. D'elle dépendra la bonne santé de la famille, cellule de base de la société. Comme quoi un bon arbre se reconnaît à ses fruits.

Pour l'islam, la femme a les mêmes droits et devoirs religieux que l'homme. Avec un allègement en cas de menstrues, de grossesse, d'allaitement. Tant au niveau de la récompense, qu'au niveau du châtement, il n'y a pas de traitement particulier lié au sexe. Le Coran dit à juste titre : " Quiconque a fait une bonne oeuvre, qu'il soit homme ou femme, tout en étant croyant, nous lui assurerons certainement une vie agréable et nous leur donnerons leurs salaires " .(16/97)

Ou encore ce verset : " Les musulmans et les musulmanes, les croyants et les croyantes, ceux et celles qui sont véridiques, sincères, dévoués, justes, qui sont chastes, qui invoquent Dieu, Dieu a préparé pour tous et toutes, une absolution et une récompense énorme " . (33/35)

La femme, un baromètre et un tableau de bord de la société.

Il n'a donc pas de rapport d'exclusion de la femme en islam. Elle participe autant que l'homme à la dynamique de la société.(II/187)

L'islam, loin d'être anachronique et rétrograde, s'adapte à toutes les époques car ses enseignements demeurent des quêtes permanentes de l'espèce adamique. Aujourd'hui, on accuse la musulmane d'être en retard sur l'évolution, d'être cloîtrée entre quatre murs et d'accepter cette situation dite humiliante.

Réduire l'islam aux prismes fantaisistes n'est pas une attitude intellectuelle. L'honnêteté veut qu'on fouille l'abondante littérature islamique pour y trouver ses enseignements.

Aussi, la femme musulmane de nos jours n'est ni dépaysée, ni en retard. Car l'islam a tout codifié et grâce à sa sou-

plesse, peut s'adapter à toutes les époques.

S'agissant de la polygamie, un des griefs contre l'islam, il faut dire que ce n'est pas l'islam qui l'a instituée. Avant lui, on pratiquait la polygamie dans toutes les sociétés. Il y avait le harem de David et de Salomon.

La parabole des dix vierge de Saint-Mathieu est éloquent. La polygamie en islam est une permission offerte par Dieu au genre humain. Elle permet de résoudre un certain nombre de problèmes sociaux. On peut rendre grâce à l'islam d'avoir limité à quatre le nombre d'épouses autorisées.

Aujourd'hui et en pratique, la polygamie existe sous tous les cieux. Mais de manière anarchique, sous la forme " des maîtresses " et des " deuxièmes bureaux ", qui sont parfois mieux traitées que l'épouse légale. Quel mal peut-on vouloir à l'islam s'il offre une meilleure résolution du problème des femmes sans mari ?

Dans un système strictement monogamique, il existe trois attitudes possibles qui s'offrent aux femmes qui n'ont pas encore de maris :

- La première : elle essayent de comprimer leur désir sexuel et tentent de s'élever au niveau de la perfection angélique. C'est à dire, sans désir charnel. Ce qui est impossible. Car le désir est mis en l'être humain. Dieu n'a jamais demandé à l'être humain de le comprimer. L'islam ne supprime pas le désir sexuel, il permet de le satisfaire dans un cadre décent et légal, loin de la débauche sexuelle, source de plusieurs maux dont le plus actuel est le S.I.D.A.

- La deuxième : ces femmes se déchaînent et cherchent à satisfaire leurs besoins sexuels comme elles le veulent. On aura alors une société de maîtresses et de femmes trompées. Cela crée la mésentente familiale. Car la femme trompée n'est pas apte à jouer son rôle de mère et d'épouse. Conséquence : des enfant mal éduqués et la dislocation des foyers.

La polygamie en Islam : Une meilleure résolution du problème des femmes sans mari.

- La troisième et dernière attitude : trouver un cadre pour ces femmes pour satisfaire leurs instincts sexuels, tout en évitant la débauche.

L'islam propose la polygamie pour résoudre ce cas, il s'attaque aux sources des maux et non à ses manifestations ultérieures. N'est pas polygame qui le veut. Il faut remplir certaines conditions : pouvoir être juste envers les femmes et avoir la capacité de les prendre en charge. Au sujet du travail de la femme musulmane, des analyses ont cru voir en islam, des lois interdisant toute activité professionnelle à la femme. Rien n'est plus faux car rien dans les textes de l'islam ne s'oppose au fait que la femme puisse apporter sa brique à la construction de l'édifice socio-économique.

A toutes les époques de l'histoire de l'islam, on a vu des femmes assumer des activités socio-professionnelles. Du temps du prophète Mouhammad(swa) il y avait des infirmières, des éducatrices et même des femmes-soldats.

Le deuxième calife, Omar Ben Kattab, a employé une femme comme directrice du marché de Médine. De nos jours, des femmes musulmanes occupent de hautes fonctions ; sans que cela ne soit un fardeau. Ainsi, on retrouve des enseignantes, des sages-femmes, etc...

La femme musulmane peut bel et bien travailler. Il faudra veiller à ce que les lieux de travail ne deviennent pas des lieux de drague et de débauche.

On retiendra surtout que le travail de la femme est une nécessité économique mais pas une vérité sociale. La femme n'est ni l'égale de l'homme, ni son supérieur, ni son inférieur. Elle est tout simplement différente de l'homme.

Dans la société arabe pré-islamique, la femme faisait partie de l'héritage. Avec l'islam, elle hérite elle-même.

Sur le plan économique, la femme a sur ses biens, les droits les plus absolus. Elle peut en disposer à son gré. Elle peut donc mener des activités économiques. Mais tout cela dans le respect du système des valeurs morales qui fondent le code moral et humanitaire de l'islam.

Comme on le voit, l'islam ne rend pas la femme esclave de son temps. Il lui donne sa véritable place. Celle d'une éducatrice de la société, à travers le foyer, cellule de base de toute société.

Tiemtoré Tiégo.

Nos lecteurs ont du talent

DES MUSULMANS DE LA HONTE ?

Le Burkina Faso est un pays où les musulmans ne sont pas en situation inquiétante, quant à leur nombre. Parmi eux, on compte en nombre important des riches, mais également des pauvres. Ces riches, se rencontrent dans tous les secteurs d'activités et détiennent les moyens nécessaires pour rendre service à n'importe qui et à n'importe quelle cause.

Qu'ils soient opérateurs économiques, cadres ou intellectuels, ces musulmans restent très influents dans la société burkinabè. Plus aptes à servir l'islam et à travailler pour l'épanouissement moral et spirituel de la Oummah, force est de constater, qu'en dépit de leur nombre, de leur richesse et de leur influence, ils brillent paradoxalement par leur absence sur le chemin du salut.

S'ils ne sont pas organisateurs de " djandjobas " et autres concerts, ils sont sponsors de manifestations mondaines ou alors têtes de liste dans les entreprises des politiciens visant à compromettre l'islam ou à mieux diviser et affaiblir la communauté musulmane.

Ils ne sont jamais présents quand on a besoin d'eux. Les exemples foisonnent pour situer leurs agissements qui ne cessent de déshonorer l'islam. Ils sont prêts à rendre service aux autres souvent même au détriment de leurs frères. Ils se soucient très peu de la misère de leurs coreligionnaires qui restent pourtant une proie facile pour les marchands d'idées et les autres religions. Ils jouent le jeu des politiciens véreux et autres corrupteurs pour promouvoir la médiocrité au détriment de la vertu et accéder à l'échelle de la gloire et des honneurs de ce bas monde. Ils figurent parmi les invités de marque des cérémonies tels que les meetings politiques, les inaugurations des kiosques P.M.U.B, etc.

Quant aux cadres et intellectuels musulmans, leur engagement religieux est comme antinomique avec leur fonction. Là où le bât blesse, c'est quand ils disent qu'ils sont musulmans, mais que leur islam n'est pas " comme ça " et que mieux, ils sont des musulmans modernes. Qu'ils sachent que l'islam ne reconnaît ni musulmans modernes, ni musulmans fondamentalistes ou autres, mais des musulmans pratiquants qui craignent Dieu et qui brillent par leur honnêteté et leur loyauté. Que ceux d'entre eux qui ne craignent que les hommes s'arrangent pour éviter la mort sinon...

Le retour se fera vers la réalité incontournable, Dieu, qui fait ce qu'il veut, à qui il veut et comme il l'entend sans que des comptes ne lui soient demandés.

Opérateurs économiques, cadres, intellectuels, nous devons tous savoir qu'un jour viendra où chacun rendra compte de ce qu'il aura posé comme acte même de la taille d'un atome. Ce jour où ni la fortune, ni le savoir ou les autres avoirs du bas monde ne serviront, les actes parleront d'eux-mêmes.

Honorables opérateurs économiques, cadres et intellectuels, une question s'il vous plaît : FAITES VOUS LA FIERTE OU LA HONTE DE L'ISLAM ? Répondez sincèrement à cette préoccupation et l'islam se portera bien au Faso Incha'Allah.

Al kindi

BP 284 Bobo Dioulasso.

LES GRANDES FIGURES FEMMINES DE L'ISLAM.

Quand on conte l'histoire de l'Islam, il y a des femmes qu'on ne peut oublier : Assya, Marie, Khadidja, Aïcha, Soummaya et Fatima. Gros plan sur ces grandes figures féminines de l'Islam.

Assya, la femme de Pharaon.

Assya fut une fleur épanouie dans l'enfer de la mécréance et dans la tyrannie de son mari. Elle était l'une des rares personnes soumises à Dieu. Son exemple est cité dans le Coran (66/11). " Dieu fit de la femme de Pharaon un exemple pour ceux qui ont cru, quand elle dit : Seigneur, construis-moi auprès de Toi une maison au paradis. Sauve-moi de Pharaon et de ses agissements ainsi que la gent injuste ".

Elle joua un rôle important dans la vie du prophète Moïse (AS). Ce dernier naquit au moment où le Pharaon tuait les enfants mâles d'Israël. La raison est qu'il vit dans un songe qu'il serait tué par un garçon juif élevé dans sa cour.

Un jour, elle vit sur le Nil, un caisson que les eaux emportèrent. Quand le caisson arriva vers le palais, on constata qu'il se trouvait à l'intérieur un nouveau né de sexe masculin : C'était Moïse.

Assya le recueillit et l'éleva. La sourate 28 du Coran esquisse dans les détails cette fabuleuse histoire.

Assya sauva donc Moïse des mains de Pharaon et en récompense, Dieu lui promit le paradis avant sa mort.

Sa dévotion et sa foi en son seigneur l'élevèrent à l'honneur et au privilège d'être cité comme modèle pour les croyants et les croyantes.

Marie, mère de Jésus.

Elle est de la descendance de Aaron, frère de Moïse, par sa mère Anna.

Sa mère était une femme dévouée à Dieu. Avant la naissance de Marie, sa mère fit un vœu à Dieu. (III/35-36). Ce vœu consistait à mettre son enfant au service du temple. Tâche dévolue à l'époque aux garçons. Mais comme la mère de Marie avait fait vœu de consacrer l'enfant dont elle était enceinte au service du temple et à l'adoration de Dieu ; les prêtres firent une exception pour elle.

Aussi, Marie vécut dès son enfance complètement détachée des préoccupations mondaines et se livrant uniquement à des actes de dévotion tels la prière, le jeûne, l'entretien du sanctuaire, etc.

Dieu la préparait ainsi pour le grand miracle de la conception de Jésus, prophète et messager de Dieu.

C'était une femme aux nobles origines et à la chasteté irréprochable. C'est à dire qu'elle préserva son organe pudique. Elle crut aux paroles de son Seigneur et elle fait à jamais partie des humbles dévots.

Elle était pleine de dévotion pour son Seigneur.

C'est pour cette raison que Marie fut un guide et une mère exemplaire pour Jésus.

Elle est un signe pour les humains. Comme récompense, Dieu exalté soit-il, l'a élu au dessus de toutes les femmes, l'honora et en fit la mère de son prophète. Son enfant fut également un signe et une miséricorde pour l'humanité. On remarque donc que la piété et la chasteté d'une femme peuvent conduire à un signe sur la terre et dans l'au-delà.

Soummaya.

Elle fut la première personne, à la Mecque à mourir pour l'Islam. Car elle croyait au message coranique. Cela prouve que la femme, considérée à tort comme un être faible peut et doit persévérer dans la foi quelque soit la circonstance. Elle doit être prête à donner sa vie pour la promotion et l'épanouissement de l'Islam.

Soummaya donc fit partie des premiers martyrs de l'Islam. La tradition prophétique rapporte qu'au jour dernier, ils seront sous le Trône de Dieu et qu'il entreront au paradis sans jugement.

Khadidja.

Une femme. Un nom. Trois syllabes qui sonnent dans l'histoire de l'Islam comme un symbole d'abnégation, de courage et de modestie. Khadidja était une riche commerçante et veuve Quouraïchite. C'est par l'intermédiaire d'Abu Talib que Mouhammed s'engagea dans le commerce de Khadidja. Cette dernière comme tous les Mecquois, savait Mouhammed honnête. Il n'était pas encore prophète. Plusieurs nobles de la tribu des Quouraïch voulurent épouser Khadidja. Celle ci refusait toutes leurs avances.

En vérité, Khadidja fut subjuguée par les qualités de Mouhammed. En son for intérieur, elle pensait déjà à lui comme époux. Elle envoya un jour sa servante Maysara faire la proposition au prophète. Mouhammed accepta. Le mariage eut lieu alors que le prophète avait 25 ans et Khadidja 40. Elle fut la première à croire au message de l'Islam. Elle crut en Mouhammed, sans hésitation, quand ce dernier lui annonça sa prophétie.

Elle fut un soutien moral et financier pour le prophète. Elle fut son compagnon le plus intime. Sa conseillère la plus avisée.

Elle mourut une année avant l'hégire, comme Abu Talib. Son souvenir resta vivace dans la mémoire du prophète. A telle enseigne que la prophète se rappelait toujours d'elle. Le prophète lui-même déclara : " Elle était la femme qui croyait en moi quand les autres me rejetaient et me traitaient de menteur. Elle dépensait sa richesse pour alléger le fardeau de mon chagrin ".

L'exemple de Khadidja montre qu'une femme quelque soit son rang social, peut et doit aider l'Islam.

Aïcha.

La mort de Khadidja créa un vide chez le prophète. Dieu choisit Aïcha pour combler ce vide. Cela prouve qu'elle occupe une place particulière et privilégiée parmi les femmes du prophète. Le prophète l'a d'ailleurs vu en songe. Elle naquit vers la fin de la 4^e année de la mission prophétique. Aïcha était très intelligente et aimait la recherche du savoir.

Quand le prophète enseignait ses disciples à la mosquée, elle restait près de la porte et écoutait chaque mot qu'il disait.

Le résultat est qu'elle obtint une connaissance étonnante et une profonde compréhension.

Très peu de compagnons pouvaient l'égaliser dans la connaissance du Coran et de la Sunna.

A la mort du prophète, elle n'avait que 18 ans. Mais les 9 années vécues avec le prophète furent pour elle les plus formatrices de sa vie.

Elle aimait tout ce qu'il aimait et détestait tout ce qu'il détestait.

Parfois le prophète s'endormait sur ses genoux. Elle ne bougeait pas de crainte de le déranger. Le prophète eut une révélation dans sa chambre. Grâce à elle, fut révélé le verset instituant l'ablution sèche ou tayyamum. (IV/43) Le prophète rendit son dernier souffle alors qu'il se trouvait dans sa chambre. Il fut enterré dans cette même chambre.

Après la mort du prophète, elle continua à servir l'Islam. Elle forma beaucoup de savant en hadices tels Abdallah Ibn Zoubair, Qacim, Abou Salma, Imam Nakki...

Pendant le pèlerinage sa tente se remplissait de diverses personnes qui cherchaient des réponses à leurs questions sur l'Islam.

Elle arrive en 4^e position avec 2210 hadices, dans la liste de ceux qui ont rapporté les propos du prophète.

Elle rejoignit son Seigneur le 17 Ramadan de l'an 58 de l'hégire.

La vie de Aïcha démontre jusqu'à quel degré peut s'élever la femme musulmane.

Elle était simple et modeste. Elle supportait sans sourciller les durs moments de la vie conjugale. Le prophète dit d'elle, qu'elle sera sa femme au paradis.

Fatima.

Elle était la fille chérie du prophète. Quand elle rendait visite à son père, ce dernier se levait immédiatement pour l'accueillir. Elle épousa Ali cousin du prophète. Elle fut le seul enfant du prophète à avoir une descendance. Hassan et Ousseïn, ses jumeaux étaient très aimés du prophète.

Elle fut une épouse loyale et dévouée à son mari.

Dieu a décrit comme suit les femmes vertueuses (IV/34) : " Les femmes vertueuses sont pleines de crainte et sauvegardent les dépôts "

La femme musulmane doit approfondir ses connaissances religieuses. Cela lui permet de sauvegarder sa chasteté et d'être une épouse loyale.

Tientoré Tié

LE PELERINAGE RITES ET MERITES.

Chaque année, les fidèles musulmans du monde entier se rendent à la ville sainte de la Mecque pour y accomplir le cinquième pilier de l'islam : Le pèlerinage.

Quelle importance revêt cette institution divine à caractère obligatoire qui fait de la Mecque le point de convergence de toute la communauté islamique ?

Quelles sont les mérites de ce grand rendez-vous qui rassemble des millions de croyants accomplissant les rites dans l'oubli de leurs différences et dans un même élan de piété ?

SIGNIFICATION ET IMPORTANCE DU HADJ

Le Hadj signifie du point de vue étymologique " se diriger " ou " s'orienter " vers son créateur. Faire le pèlerinage, c'est donc se rendre aux lieux saints de l'islam pour y accomplir des rites dans un esprit de piété.

Du point de vue de l'islam, le pèlerinage consiste pour le croyant pubère, libre, sain d'esprit et disposant en outre de moyens financiers et physiques, à se rendre à la maison sacrée de Dieu pour y accomplir des rites afin de se pénétrer de la grandeur de Dieu.

D'institution divine, le pèlerinage est un devoir, voir une obligation au moins une fois dans la vie pour ceux qui en ont les moyens financiers et physiques. "... C'est un devoir envers Allah pour les gens qui ont les moyens, d'aller faire le pèlerinage à la Mecque..." III/97.

Cinquième pilier en date à être prescrit, le but du pèlerinage, c'est de purifier l'âme du croyant afin de le rendre proche et digne de la grâce divine.

Concernant la récompense, le pèlerinage n'a justement point d'égal : " Celui qui accomplit le pèlerinage et s'abstient de toute obscénité et libertinage, sort de ses péchés comme le jour de sa naissance " faisait remarquer le prophète de l'islam. En d'autres termes " un pèlerinage bien accompli n'a de récompense que le paradis ".

En dehors du fait qu'il lave le fidèle de ses péchés, l'importance du pèlerinage réside dans le fait qu'il offre l'opportunité à des millions de fidèles de races et de nationalités différentes d'accomplir les rites dans une symbiose totale et parfaite et dans un même élan de piété, de convivialité et de solidarité. Durant le pèlerinage en effet, ce sont des hommes et des femmes qui dans l'oubli de leur diversité d'origines, s'imprègnent de la présence divine à travers, prières, invocations, méditations...

Le pèlerinage, c'est aussi ce grand rassemblement qui préfigure la résurrection des hommes devant le Maître incontesté de l'univers : Les pèlerins vêtus de l'Ihram tels des linceuls rappellent " ce jour où les hommes seront ramenés à Dieu dans leur

expression la plus simple ". Le vêtement rituel blanc et simple (Ihram) que les pèlerins drapent, nivelle leur niveau social et les dissuade d'autre part de toute dispute ou querelle. Des individus n'ayant pour habit que deux étoffes blanches non cousues peuvent ils se disputer ?

Une bonne compréhension du pèlerinage exige que l'on remonte à l'époque d'Abraham et des siens qui sont les bâtisseurs de la Ka'aba que le prophète de l'islam aura plus tard le mérite de purifier, de restaurer et de réhabiliter.

La perspective historique nous enseigne d'ailleurs que la plupart des rites les plus essentiels du pèlerinage sont liés à l'action d'Abraham et des siens : Du Tawaf autour de la Ka'aba à l'étape d'Arafat en passant par le Say entre Safa et Marwa et la commémoration du sacrifice, etc. Le prophète disait à ce sujet : " Informez-vous bien de votre pèlerinage, c'est un héritage qui vous est dévolu de votre père Abraham ".

Le pèlerinage comporte donc un mérite social, politique et économique. Mais, il reste entendu toutefois que le bénéfice des faveurs que cet important pilier de l'islam offre, sont subordonnées au respect et à l'accomplissement des rites tels que prescrits par la législation islamique.

LES RITES DU PELERINAGE.

Le pèlerinage comporte un certain nombre de rites qui doivent être accomplis à des moments précis et en des lieux bien déterminés.

La négligence ou le non accomplissement de ces rites qui conditionnent la validité du pèlerinage entraînent sa reprise ou sa réparation par des oeuvres expiatoires.

I - Les principaux rites du pèlerinage.

Le pèlerinage repose sur quatre (4) piliers fondamentaux sans lesquels le Hadj n'est pas validé. L'omission de ces rites entraîne la nullité et la reprise du pèlerinage. Ce sont : L'Ihram (sacralisation) ; Le Tawaf (circumambulation autour de la Ka'aba) ; Le Say (parcours entre Safa et Marwa) et L'étape d'Arafat.

1 - L'Ihram.

L'Ihram ou état de consécration est l'entrée en état de sacralisation. Il consiste pour le pèlerin arrivé au Mikat (lieu géographique fixé d'avance pour chaque pèlerin pour rentrer en état de sacralisation) à formuler l'intention d'accomplir le Hadj, à se purifier, à se raser (pour les hommes), à se parfumer et à se revêtir de la tenue de l'Ihram. L'Ihram se compose de deux grandes étoffes blanches sans couture pour les hommes et d'une tenue décente pour la femme.

Le port de l'Ihram permet un nivellement du niveau social des pèlerins. Dans cette tenue, hommes, femmes, riches, pauvres, blancs, noirs, rouges... se côtoient, et accomplissent les mêmes rites dans le but de se débarrasser de leurs péchés. Ramenés dans cette tenue à leur expression la plus simple, les pèlerins minimisent leurs différends et s'abstiennent de toute dispute pour raffermir davantage leurs liens de fraternité.

Tout ce comportement concourt à faire sortir le pèlerin du profane pour le faire entrer dans la sphère du sacré. Dans cet état, il doit éviter :

- de porter des vêtements cousus (pour les hommes) ;
- de se raser, de se couper les cheveux, de se tailler les ongles...
- de contracter un mariage ou d'avoir des relations sexuelles ;
- de tuer des bêtes ou d'abattre des arbres dans le territoire sacré et
- de se recouvrir la tête.

En cas de non observation de ses prescriptions, le pèlerin est tenu de faire un rachat soit en faisant trois jours de jeûnes, soit en nourrissant six besogneux ou alors en sacrifiant un bélier.

2 - Le Tawaf ou la circumambulation autour de la Ka'aba.

La circumambulation est le second pilier du pèlerinage. Il consiste à accomplir sept fois le tour de la Ka'aba en commençant et en terminant par l'angle yéménite où est encastré la pierre noire. Ces sept tours qui se font dans le sens contraire des aiguilles d'une montre (c'est à dire en ayant la Ka'aba à sa gauche) rappellent si non symbolisent le mouvement des anges autour du Trône de Dieu. Elles traduisent en outre la soumission et l'humilité du pèlerin devant l'incommensurabilité de la miséricorde divine.

La pierre noire encastrée dans l'angle yéménite de la Ka'aba, est une pierre noirâtre de forme ovoïde d'environ 18 Cm de diamètre que le pèlerin peut embrasser à la fin du tawaf, si possible. Dans le cas

contraire, il lui suffira de lever les mains vers la pierre. Au sujet de la pierre noire le Calife Omar disait : " Je sais en vérité que tu n'es qu'une pierre. Tu ne peux faire ni du bien, ni du mal. Et si je n'avais pas vu le prophète t'embrasser, je ne t'aurais jamais embrassée ". Le Tawaf doit être accompli en état de propreté corporelle et vestimentaire car selon le prophète, elle est identique à la prière et doit se faire avec componction et recueillement.

Après le Tawaf, il est recommandé d'accomplir deux rakaats à la " station d'Abraham ". Ces deux rakaats mettent fin au Tawaf du pèlerin à qui l'on recommande en outre de boire l'eau de Zam Zam avant de revenir à la Ka'aba pour baiser de nouveau la pierre noire avant de s'engager dans le parcours entre Safa et Marwa .

3 - Le Say ou le parcours entre Safa et Marwa.

Le Say est la commémoration de l'acte de bravoure de Agar, la femme d'Abraham. Abandonnée par Abraham sur l'ordre de Dieu, Agar devant la souffrance de son nouveau-né Isma'il qui haletait de soif et de faim, se mit à courir entre deux collines (Safa et Marwa) dans l'espoir de percevoir une éventuelle caravane susceptible de sauver son fils. Au terme de cette course ponctuée de bénédictions et d'imploration du secours de Dieu, elle obtint une grande récompense : La source abondante de Zam Zam réputée pour ses vertues spéciales. Le Say est donc un hommage à Agar pour son instinct maternel, son obéissance à son mari et à Dieu, sa patience et sa persévérance.

Le Say commence au monticule de Safa et se termine de ce fait à Marwa. Il consiste à parcourir sept (7) fois la distance entre Safa et Marwa en état de pureté et dans un esprit de dévotion.

" Safa et Marwa font partie des symboles de Dieu ; quiconque accomplit le pèlerinage ou la oumra, ne commet aucun péché, s'il accomplit les circuits rituels ici et là, celui qui s'en acquitte de bon gré fait bien. Et Dieu est reconnaissant et il sait ". II/158.

4 - L'Etape d'Arafat.

" Le pèlerinage, c'est Arafat ". Cette déclaration du prophète montre clairement que l'étape d'Arafat reste le principal pilier du pèlerinage.

Vaste champ ayant la forme d'un arc à cause des montagnes qui l'entourent, Arafat qui accueille les pèlerins le 9^e jour de Dhoul hidja, reste pour l'islam un grand lieu historique : C'est en effet, dans la vallée d'Arafat que le prophète a prononcé son célèbre discours d'adieu qui reste pour les musulmans, une véritable déclaration des droits et devoirs du croyant.

A Arafat, tous les pèlerins se retrouvent en même temps, dans la même tenue et dans le même élan de piété pour se faire pardonner leurs péchés. Arafat rappelle de ce fait le

jour du jugement dernier où les hommes drapés dans leurs linceuls (comme les pèlerins en Ihram), sortiront de leurs tombes pour comparaître au tribunal de Dieu. A la différence toutefois du jour du jugement dernier, Arafat est le jour où Dieu promet de pardonner aux pèlerins présents tous leurs péchés antérieurs. Au terme de cette étape une page est tournée dans la vie du pèlerin qui doit prendre l'engagement de mener désormais une vie toute dévouée à Dieu.

II - Les autres rites du pèlerinage.

En dehors des rites de base, le pèlerinage comporte d'autres rites non moins importants : Les obligations et les rites traditionnels.

1 - Les actes indispensables.

Les rites obligatoires sont très indispensables pour la réussite du pèlerinage. L'omission ou la non observation de ces rites, même si elle n'entraîne pas forcément la nullité du Hadj mérite d'être réparé par le pèlerin qui doit immoler à cet effet une tête de bétail. Les rites classés dans cette catégorie sont essentiellement :

- La sacralisation par le port de l'Ihram à partir des limites du territoire sacré.

- La lapidation des dômes de Satan.

Ce rituel est la commémoration du geste d'Abraham. Lassé par la présence de Satan apparu plusieurs fois sous forme humaine pour le dissuader de sa résolution d'immoler son fils conformément à l'ordre divin, Abraham prit une poignée de cailloux qu'il jeta au visage de l'importun qui disparut. A chaque fois qu'il réapparaissait, Abraham et les siens répétaient le même scénario. Le geste de la lapidation marque la nécessité pour le pèlerin de s'engager pleinement dans la lutte contre Satan tout le reste de sa vie.

- Le Tawaf initial.

Elle fait office de salutation de la Ka'aba. Si elle n'est pas obligatoire, elle reste cependant très recommandée.

- Le séjour de Mozdalifa.

La halte de Mozdalifa intervient après le départ des pèlerins de la vallée de Arafat, peu après le coucher du soleil.

- Le séjour de deux (2) ou trois (3) jours à Mina.

Après la brève étape de Mozdalifa, les pèlerins se rendent à Mina (pour 2 ou 3 jours) où ils doivent lapider la grande stèle de Satan, commémorer le sacrifice d'Abraham en immolant une bête et se couper les cheveux : pour mettre partiellement fin à leur état de sacralisation. Au terme de cette étape, c'est le départ pour la Mecque où l'accomplissement du Tawaf d'Adieu mettra fin au Hadj.

- Le Tawaf d'Adieu ou de départ.

C'est le Tawaf par lequel le pèlerin fait ses adieux à la Ka'aba et aux autres lieux saints après avoir accompli tous les rites du pèle-

rinage. " Que le Tawaf soit le couronnement de ce que vous faites avant de quitter la Mecque " a dit le prophète.

- Abstention des choses provisoirement interdites.

2 - Les rites traditionnels ou Sunna.

Ces rites sont ceux inspirés des actions, gestes, attitudes et paroles du messager. Ils demeurent capitaux pour la validité et la perfection du pèlerinage même si leur omission n'entraîne pas systématiquement un quelconque rachat. Ces principaux rites sunna qui peuvent procurer de grandes récompenses au pèlerins sont :

- La proclamation de la talbiyya.

Dès son entrée en état de sacralisation, le pèlerin est tenu de répéter constamment la réponse à l'appel divin (talbiyya) en ces termes : " Labbayk, Allâhouma labbayk. Labbayka lâ charika laka, labbayk, inna-l-hamda, wa-n-ni'mata laka, wal-moulik, lâ chârîka lak. " " Me voici mon Dieu, me voici. Me voici, Tu n'as point d'associé, me voici. A Toi vont les louanges, de Toi vient la grâce et à Toi revient le souverain pouvoir, Tu n'as point d'associé".

- L'absorption de l'eau de Zam Zam.

C'est une tradition du prophète que chaque pèlerin après le Tawaf boivent l'eau du puit de Zam Zam, situé à quelque pas de l'aire du Tawaf. L'eau bénie de Zam Zam aux vertus miraculeuses est liée à l'histoire du parcours de Agar entre Safa et Marwa.

- La visite de la tombe du prophète à Médine.

C'est la manifestation de l'amour que le pèlerin porte au prophète que le Coran glorifie en ces termes : " Ô vous qui avez cru ! bénissez-le et adressez-lui vos salutations " . 33/56.

- Les visites facultatives des autres lieux historiques.

Si l'emploi du temps le permet, le pèlerin peut mettre le reste de son séjour à profit pour visiter des lieux historiques de l'islam tels que le cimetière d'Al-baqi, la mosquée de Quouba, la première mosquée de vendredi, le mont Ohoud... en guise d'hommage aux premiers musulmans qui ont fait la fierté de cette religion.

Le pèlerinage fait partie des meilleures oeuvres que le croyant peut accomplir pour se pénétrer davantage de la présence divine.

Pieusement accompli, il fait office de djihad pour le vieillard, la femme ou les plus faibles.

Accompli avec ferveur, dévotion et componction, il absout les péchés et n'a de récompense que le paradis selon le prophète Mouhammed (saw).

Aller à la Mecque pour le pèlerinage, reste pour le musulman, un acte de foi, un devoir religieux et une obligation rituelle pour ceux qui en ont les moyens physiques et matériels.

Sharif Souley.

QUELLE ECONOMIE POUR L'ISLAM ?

On a longtemps épilogué sur l'existence d'une économie islamique. Economie religieuse ou religion économique ? La dichotomie met en évidence la particularité de cette économie en gestation depuis des décennies.

Elle est une partie d'un ensemble indissociable, un système complet dont les éléments se combinent pour constituer l'islam. A la fois religion et système de vie, l'islam constitue un tout : de l'islam dogme à l'islam culte et de l'islam transaction à l'islam moral.

Pour le professeur Abdel Hamid El Ghazali, l'économie islamique est "la science de la recherche des moyens de subsistance prédestinés conformément aux préceptes de la chariah".

Aussi, il n'est pas superflu de s'interroger sur les contours et pourtours d'un tel système encore méconnu.

La question soulevée est de savoir, en effet, comment appliquer les préceptes coraniques sur le plan économique. Les discussions auxquelles ont donné lieu les interprétations des versets coraniques semblent relever d'une confusion. Ainsi, bien d'hommes se sont trompés, et bien de divergences ont vu le jour.

En réalité, le Coran est un guide aussi bien politique, juridique, qu'économique.

L'économie islamique est une science qui détermine les comportements de tout homme croyant dans ses différentes transactions.

Une sagesse islamique dit : " Agis ici bas comme si tu devais vivre éternellement; agis pour l'au delà comme si tu devais mourir maintenant ".

Il s'agit ici de " l'homme moral " différent de l'homo economicus, fondement de la transaction économique contemporaine.

Certes, l'homme moral est rationnel, mais la recherche de l'intérêt individuel et matériel n'est pas la raison suffisante des transactions qu'il effectue. Il a aussi à l'esprit que partout où il y a intérêt, il y a la loi divine.

" Ce jour-là les gens sortiront de tous les côtés pour qu'on leur montre leurs actes. Celui qui fait dans le bien le poids d'un atome le verra. Et celui qui fait dans le mal le poids d'un atome le verra aussi " Coran 99/6-8.

La recherche simultanée de la vie d'ici bas et de Dieu est le fondement de l'économie islamique. Il détermine le comportement de l'individu et impose la moralité dans les transactions.

Une assise morale effective.

La moralité de l'économie islamique provient de son assise morale. La notion fondamentale de l'analyse est celle de la liberté, notion que l'on rencontre dans plusieurs vocables économiques tels que libéralisme, libéralisation, libre concurrence...

Il importe de faire une distinction entre la liberté morale et la liberté civile.

La première consiste à agir suivant la raison et à éviter toute transaction guidée par la passion et l'appétit. La liberté civile est le pouvoir dont dispose tout un chacun de faire ce qui est autorisé par la loi.

De ce constat, il ressort que la liberté morale est fonction de la conscience de l'individu et celle collective de la société. Tandis que la

liberté civile est dépendante des lois existantes dans chaque nation.

En islam, la liberté n'est pas un pouvoir donné à l'individu, mais l'expression de sa communion avec Allah. Dans ce sens, le respect des prescriptions divines est de rigueur. C'est ainsi que l'islam, ou la société islamique condamne par des lois civiles toute transaction jugée immorale et proscrite par Allah : la spéculation, les jeux de hasard, l'usure, etc...

" Dieu a rendu licite le commerce et illicite l'usure ". Coran 2/275.

" O vous qui avez cru ! Le vin, le jeu, la divination ainsi que le tirage au sort ne sont qu'un acte impur de ce que fait Satan. Evitez les, peut être récolterez-vous le succès. Coran 5/90.

Par ailleurs, l'islam recommande la charité, la solidarité par la zakat et l'aumône, formes de redistribution sociale du revenu national.

" L'obéissance à Dieu et la bienfaisance ne consistent pas à s'orienter en direction de l'Est ou de l'Ouest, mais ce sont le fait de celui qui a cru en Dieu, au jour du jugement, aux anges, aux livres et aux prophètes ; qui a donné l'argent, malgré son amour pour lui, aux proches, aux orphelins, aux miséreux, à l'étranger de passage, aux mendiants et pour affranchir les esclaves ou racheter les prisonniers, qui a accompli correctement la prière et qui a donné l'aumône légale..." Coran 2/177.

Mais l'islam préconise le respect des libertés fondamentales à savoir : la liberté de travail, la liberté de disposer de ses biens et la liberté d'opinion, dans la limite de la morale islamique. Ce qui le distingue des autres pensées.

Dans le système économique contemporain basé sur le libéralisme et la libre concurrence, aucune limitation de la liberté n'est légitime à moins qu'elle n'ait pour but d'empêcher que du mal soit fait à autrui.

C'est ainsi que des actes ou des transactions à priori condamnables par la morale, sont permis par certaines lois. On peut citer les lois sur l'homosexualité et l'avortement.

On ne peut oublier le pillage systématique des richesses des nations faibles par les plus puissantes; pillage que d'autres ont qualifié d'impérialisme. La dégradation des termes de l'échange au détriment des faibles et orchestrés par le biais de la spéculation et des divisions politiques; l'alourdissement de la dette des pays économiquement sous développés par les seuls faits de la flexibilité des monnaies, la

hausse des taux d'intérêt et des cumuls d'intérêt dû aux arriérés. En somme la spéculation, l'usure, la domination.

L'absence de moralité a fait du monde économique contemporain " une société de sorciers où les plus riches dévorent les enfants des plus pauvres ". Pourtant le Coran enseigne comment parvenir à une justice sociale universelle. La politique économique islamique y est précisée sans ambiguïté : "... afin que la richesse ne reste pas dans le cercle des riches d'entre vous ". Coran.

C'est sur ce principe de partage des richesses que le système économique islamique s'est bâti. Il diffère du capitalisme du fait qu'il s'oppose à l'accumulation excessive des richesses. Il diffère également du socialisme, parcequ'il protège les droits à la propriété privée des moyens de production.

A propos de comparaison entre capitalisme, socialisme et idéologie islamique, il semble opportun d'ouvrir une brèche sur les courants islamiques contemporains, souvent baptisés "islamisme".

L'évolution de la pensée islamique.

On est sans doute habitué aux noms comme Ayatollah Khomeiny, Hassan El Tourabi et Abassy Madani, principaux dirigeants ou leader des idéologies contemporaines inspirées par l'islam.

On se rappellent également les principaux événements survenus en Iran, au Soudan, en Algérie...

Mais en réalité, la pensée politico-économique islamique ne date pas d'aujourd'hui.

Lorsque le premier courant est sorti de l'islam (après celui du temps du prophète et de ses califes) on a parlé tour à tour de renouveau, de traditionalisme et de nationalisme islamique. Pour certains il s'agit d'un fondamentalisme islamique. Aujourd'hui c'est le concept d'intégrisme qui est à la mode.

Mohammad Abdouh (1849-1905) égyptien de nationalité a été considéré comme l'instigateur de la pensée islamique contemporaine. Lui même disciple de Jamal AL-Din Al Afgani (1871), il s'est longtemps consacré à l'oeuvre d'élaboration de la pensée islamique. Pour lui, le retour aux sources de l'islam lié à l'exercice du bon sens doit permettre de concilier l'islam et le monde moderne. Ce sont les arguments pour défendre ces thèses qui ont fait attribuer le titre d'inspirateur du renouveau islamique.

Pour ses disciples, l'islam est à la fois Etat, Gouvernement, Nation, Culture, Science et Religion. Le Coran en est le guide : " Nous n'avons rien omis dans le livre ". Coran 6/38.

C'est de là que découle tout projet de société inspiré par l'islam.

- Des principes économiques ;
- Des institutions politiques ;
- Des institutions économiques et financières ;
- Des projets de développement économiques fondés sur l'islam ;
- Des règles de comportements.

BONNES PAROLES, PAROLES CHOISIES

HADICES : Le prophète (saw) a dit :

" Celui qui possède ces trois qualités découvre la douceur de la foi :

- aimer Dieu par dessus tout ;
 - aimer son prochain pour l'amour de Dieu ;
 - détester de retomber dans l'infidélité après avoir été sauvé par Dieu comme on détesterait d'être jeté en enfer " .
- " Un seul jour de gouvernement équitable vaut certainement mieux que soixante années de dévotion d'un homme retiré " .

" Sois scrupuleux et tu seras l'homme le plus dévot, contente-toi de peu et tu seras l'homme le plus reconnaissant à Dieu, aimes pour les autres ce que tu aimerais pour toi même et tu seras croyant " .

VERSET : Dieu dit dans le Coran :

" Traitez avec bonté vos père et mère, vos proches, les orphelins, les pauvres, vos voisins immédiats ou éloignés, vos compagnons de tous les jours, les voyageurs sans abri et les esclaves". Coran IV/195.

" Accomplissez, pour l'amour de Dieu, le grand et le petit pèlerinage" Coran II/106.

" Dieu vous prescrit de restituer les dépôts aux ayants droit, de juger en toute équité, si vous êtes appelés à juger " . Coran IV/58.

Ils ont dit :

" Si la grandeur du dessein, la limitation des moyens, l'immensité du résultat sont les trois mesures du génie de l'homme, qui sera comparer humainement comme un grand homme de l'histoire moderne à Mohammed (saw) ? " Lamartine, Histoire de la Turquie.

" Il me fait souvent de la peine de constater comment les gens traitent le Coran très à la légère. C'est la parole de Dieu pour tous les temps et il reste décisif pour tout vrai croyant " .

" S'il y a un homme qui a le droit de dire qu'il règne par la volonté divine, ce serait Mouhammed (saw) puisqu'il a tout le pouvoir sans en avoir les instruments ni les supports " Bosworth Smith, Mohammad and Mohammadisme.

" Une femme très maquillée n'est pas une épouse, mais une traînée ou une putain " . Robert DALEY.

Saïd

Informations utiles

Ouagadougou
Pompiers (18) 30-65-47-48
Hôpital Amb. 30-65-44
Police secours : 30-63-83/71-00
Gendarmerie : 30-66-13
ONEA : 30-60-73
Radio-télé : 30-66-24/27
SONABEL : 30-61-00/63-39
HEM : 30-85-47/31-28-58
Radio (AG) 31-60-60

Aéroport : 30-65-15/19	Aérolot : 30-71-29
Air Afrique : 31-37-08	SCFB : 30-72-16
Air Ivoire : 30-62-07	Paso Tours : 30-74-87
Air Algérie : 31-23-01	SOUEBAF : 30-36-27
Air France : 33-40-61/30	Bourto & Frères : 31-07-16
Air Burkina : 33-67-63	Sans frontière : 30-46-75
	Les rapides (Taxi) : 31-43-43

Transports

LES PHARMACIES DE GARDES

MARS

Du 04 au 11 Mars : Amicé-Dunin-Kenya, Wend-Denda, Béthania, Ecoles, Providence.

Du 11 au 18 Mars : Avenir-Ville, St-Lazare, Wend-Lamita, Périphérique, Kabore, Nouvelle-Silic.

Du 18 au 25 Mars : Bankadi, Hérité, Pans, Sabel-Espoir, Liberté, Progrès, Talha.

Du 25 Mars au 01 Avril : Avenir-Ville, Kabore, Kaminou, Kamit, Savane, Nabre, Koumbé, M. de la Vallée, Sud, Yehouanga.

AVRIL

Du 01 au 08 Avril : Carrefour, Bankadi, Rivage, Tibo, Wend-Kimé, Diawara, Koumbé, St-Juben, Vidal.

Du 08 au 15 Avril : Amicé-Dunin-Kenya, Wend-Denda, Béthania, Ecoles, Providence.

Du 15 au 22 Avril : Avenir-Ville, St-Lazare, Wend-Lamita, Périphérique, Kabore, Nouvelle-Silic.

Du 22 au 29 Avril : Bankadi, Hérité, Pans, Sabel-Espoir, Liberté, Progrès, Talha.

CLINIQUE MADINA

Sise au rond point de la Patte-d'Oie, à 50 m de la Mairie de Bogodogo, face à la route OUAGA-PO.

CONSULTATIONS / SOINS / MONITORING / TESTS / PLANNING FAMILIAL (Toutes les méthodes sont disponibles).

Tél. : 38 03 08

Principes économiques.

La différence fondamentale entre les principes économiques islamiques et ceux des systèmes contemporains capitalistes et socialistes, c'est aussi bien le fond que la forme

L'islam n'a pas de principes purement théoriques désignés par un nom, comme capitalisme, socialisme et exposé dans un livre comme théorie de base.

Mais les principes islamiques constituent un

comportement qui se confond à l'individu.

En effet, l'islam considère que les éléments de la vie se complètent, se combinent pour constituer la société : la morale, l'économie, le droit, l'éducation... sont tous associés et solidaires.

Ainsi, les principes économiques islamiques sont plutôt des règles de conduites que des théories avancées par quelques savants : Adam Smith, Keynes, Karl Max ou Lénine.

Ces principes sont connus de tous.

- La foi en Allah ;
- Le développement de l'esprit de solidarité ;
- L'acquisition légitime des richesses ;
- Le respect de la propriété individuelle ;
- Le respect de l'ordre social ;

Asuivre incha'Allah.
Abdrmane OUATTARA

"Distrayez-vous et jouez, je déteste qu'on dise que votre religion est rigide"

(HADITH).

Sharif Souley

Mots caché N°002

"Prophètes"
Mot de 7 lettres.

A	Z	A	C	H	A	R	I	E	D
A	B	E	L	E	A	M	S	I	I
R	O	R	N	J	E	A	N	M	V
O	J	J	A	C	O	B	D	R	A
N	M	O	U	H	A	M	M	A	D
J	E	S	U	S	A	V	S	M	M
O	L	E	L	O	K	M	A	N	O
N	I	P	O	Y	H	O	U	D	I
A	E	H	T	O	L	E	L	S	S
S	A	L	O	M	O	N	O	E	E

Aaron-Abraham-Adam-David-Elie-Houd-Imram-Ismael-Jacob-Jean-Jesus-Job-Jonas-Joseph-Lokman-Loth-Moise-Mouhammad-Noé-Salomon-Saül-Zacharie.

Mots en croix N°002

			C	D	P					
			O	E	E					
			U	M	R					
R	E	C				S	E	R		
P	E	L				N	E	S		
R	E	C				I	V	E		
			V	E	T					
			R	U	E					
			E	R	R					

Trouvez les lettres qui manquent pour compléter les mots qui forment la croix.

Mots croisés N°002

Horizontalement.

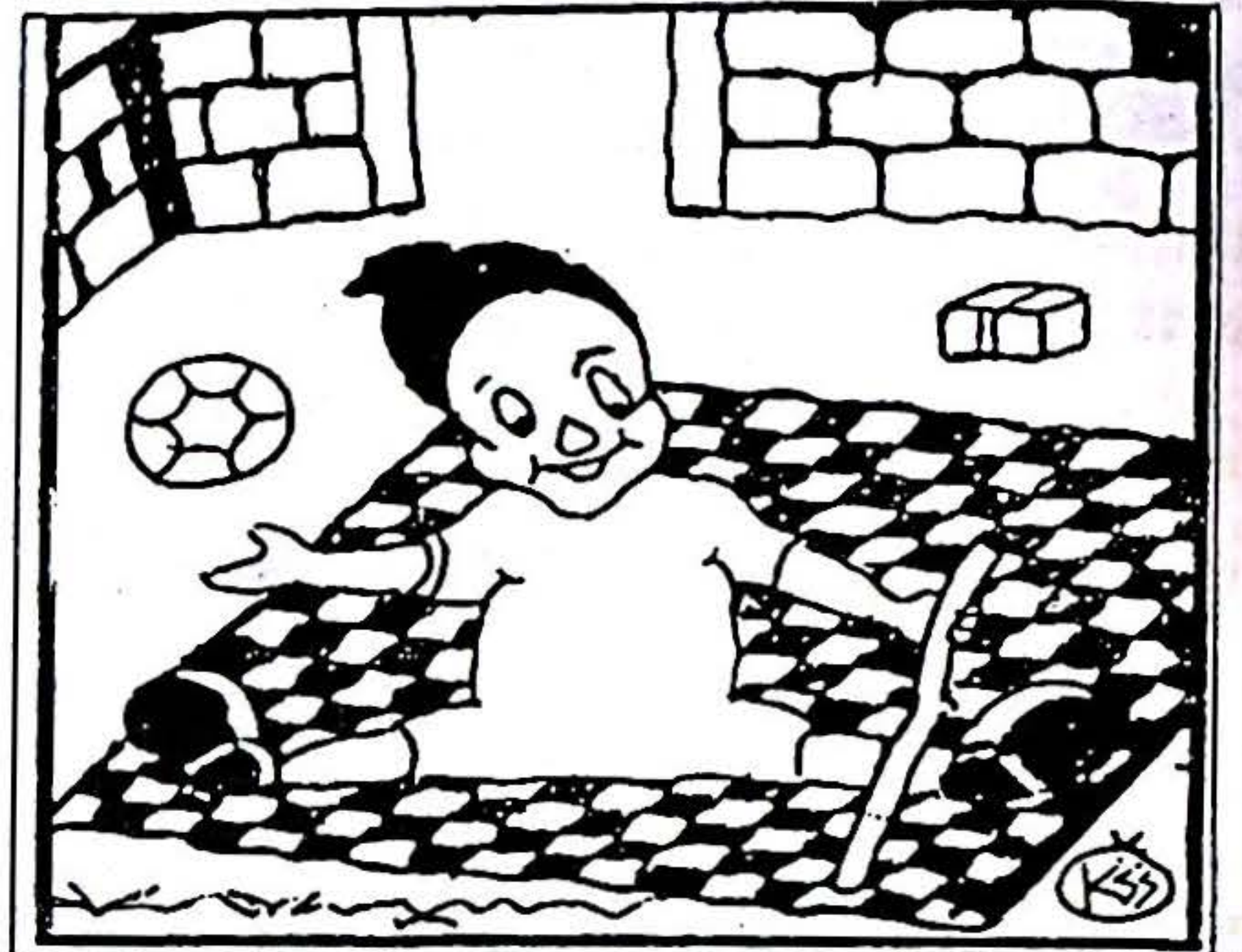
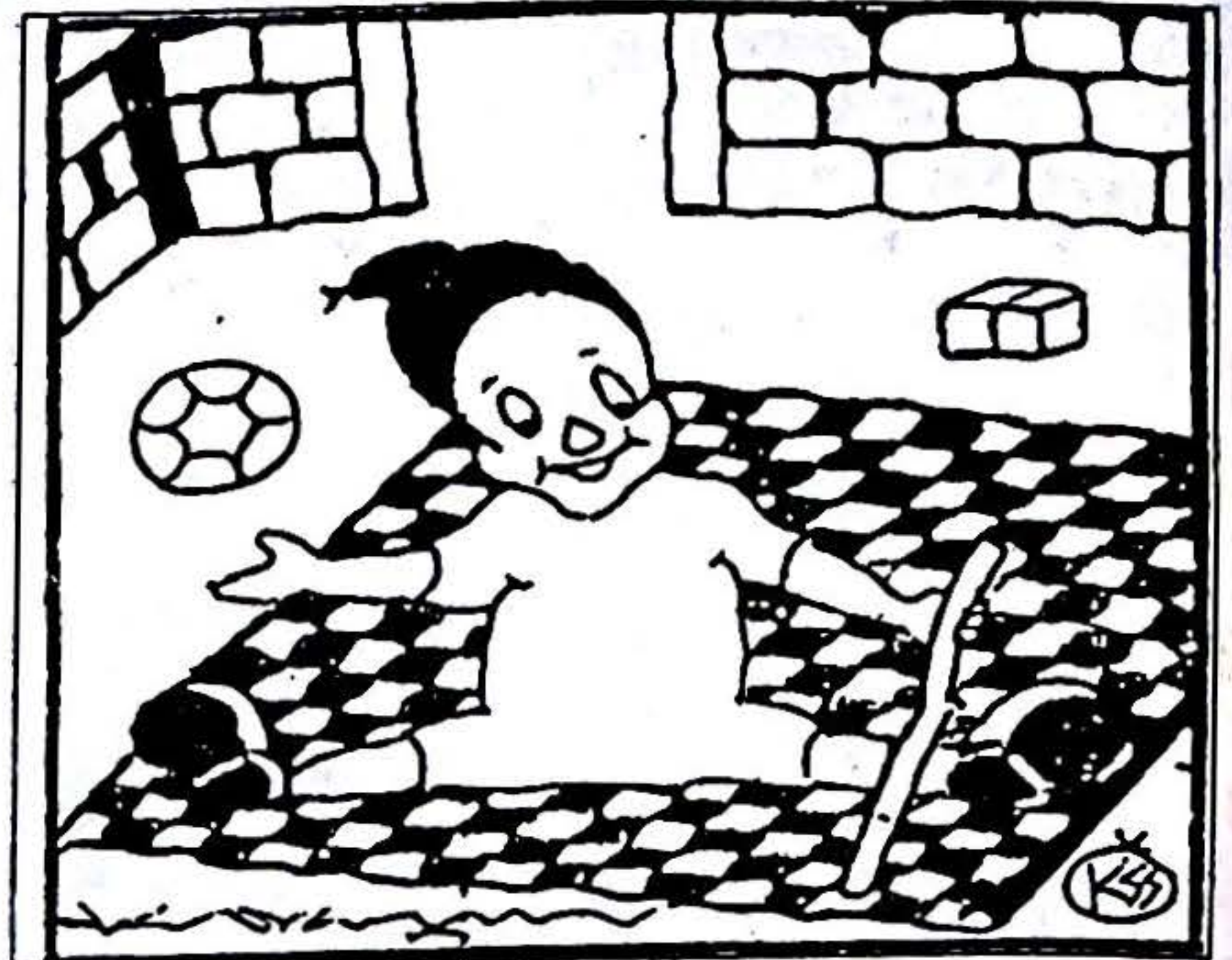
I- Gris jaunâtre; II- Petites baies peu profondes; III- Archipel côtier de la Guinée; IV- Descend dans le gosier; V- Morceaux de métaux plats et très minces.

Verticalement.

1-A l'usage de tous; 2- Indique le lieu; -Interjection; 3- Soumission à Dieu; 4- Prison; 5- Crochets en fer en S.

	1	2	3	4	5
I-					
II-					
III-					
IV-					
V-					

LES 5 DIFFERENCES



Solutions

1- Sourcil gauche; 2- Cube; 3- Dernière
brigue; 4- Manche droite; 5- Bonnet.

Les solutions des jeux précédents

Mot caché N°001 : *Jeûne*

Mots croisés N°001

Mots en croix N°001

J	A	T	T	E
U	N	I	O	N
N	A	R	R	E
T	R	E	V	E
E	S	T	E	

		A	A	R				
		P	C	E				
		P	C	S				
R	E	D	R	E	S	S	E	R
D	E	C	O	L	O	R	E	R
A	C	Q	U	E	R	E	U	R
		V	R	T				
		E	E	I				
		R	R	R				

L'APPEL

C'est des tarifs étudiés

pour vos annonces

et vos abonnements.

Tél. : 30 00 63

01 BP 5716 Ouaga 01